

EXPÉRIMENTATION D'UN RÉSEAU DES CHARGÉS DE COOPÉRATION DES TERRITOIRES RURAUX



Contexte

Lancement sous l'impulsion de la CNAF et de la CCMSA d'une expérimentation relative à une collaboration renforcée entre Caf et MSA.

Au regard du partenariat historique existant, la MSA Nord-Pas de Calais et la Caf du Pas-de-Calais se sont inscrites dans la démarche expérimentale.

Ambitions partagées dans le cadre de l'expérimentation

- Porter un **discours de conviction conjoint** afin d'emporter des décisions de développement
- **Mobiliser et coordonner nos moyens** (ingénierie et fonds) afin d'augmenter notre impact
- **Faciliter et soutenir le travail des équipes** auprès des porteurs de projets

Enjeu majeur

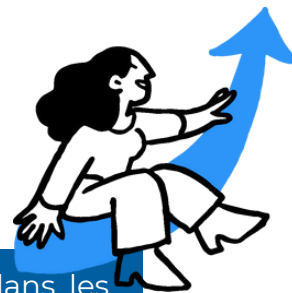
- Créer les conditions permettant d'avoir **un réel effet "levier"** sur les réponses à apporter aux habitants.

Objectif général

- Soutenir de façon **concertée et coordonnée** les chargés de coopération territoriale (connaissances, compétences et résolution de problème) des territoires priorités pour **améliorer la mise en œuvre des actions et des projets** définis dans le cadre des Conventions Territoriales Globales (Ctg).



Objectifs opérationnels



Consolider les connaissances des chargés de coopération dans les différents champs de compétence de la MSA et de la Caf (Offres institutionnelles, partenariats, cadre réglementaire).



Développer les compétences des chargés de coopération sur les "missions clefs" (Exemple : pilotage des projets Ctg, conseils aux élus et partenaires sur le projet de territoire et les actions à engager, évaluation de la Ctg...).



Constituer un réseau de pairs : animation et facilitation des échanges entre chargés de coopération territoriale, communication interne et externe appropriée au sujet de la Ctg...

Territoires d'expérimentation

A la suite d'échanges Caf/MSA et à partir de la liste des territoires prioritaires "Grandir en Milieu Rural" (GMR), les EPCI retenus sont :

- 01.** La Communauté de Communes du **Haut-Pays du Montreuillois** (A noter : Convention Territoriale Globale en renouvellement),
- 02.** La Communauté d'Agglomération des **2 Baies en Montreuillois**,
- 03.** La Communauté de Communes des **7 Vallées** (A noter : Charte Territoriale des Solidarités Famille active).

Au-delà, Caf et MSA s'accordent sur l'opportunité d'associer autant que de besoin les opérateurs qui, dans le cadre de la CTG, mettent en œuvre des activités dévolues au chargé de coopération territoriale sans être désignés comme "chargé de coopération territoriale".



Modalités de mise en œuvre du projet

Format des rencontres

- **Rencontres trimestrielles en présentiel** (Planification annuelle) dans les locaux de la Caf, de la MSA ou d'un partenaire, associant l'ensemble des chargés de coopération territoriale intervenant sur les territoires retenus.

Séquençage

- **Information thématique** (Exemple : le Schéma Départemental des Services aux Familles, l'inclusion...),
- **Atelier de CODEV** : un chargé de coopération exprime en sous-groupe un besoin et / ou une problématique et le collectif partage des préconisations,
- **Choix par le collectif** de l'information thématique de la session suivante.

En complément, selon les besoins identifiés et / ou exprimés, **possibilité d'organiser des actions complémentaires** de type formation mutualisée (Exemple : "animer une réunion avec des élus").

Animation

- **Coanimation par la MSA et la Caf** (CAT/RT, voire travailleur social + conseiller thématique de façon ponctuelle).

Evaluation de l'action

Niveau d'adhésion à la démarche

- Taux de présence aux séances,
- Nombre de sujets traités en CODEV,

Efficacité du modèle

- Nombre de problèmes ou difficultés résolus / surmontés par les chargés de coopération territoriale,
- Auto-évaluation des chargés de coopération territoriale quant à leur sentiment d'efficacité personnelle,
- ...

A NOTER

En parallèle la Caf et la MSA portent une ambition commune relative à la construction d'un réseau à l'échelle départementale dont les ambitions convergent avec celles dévolues à l'expérimentation. Ce réseau départemental pourrait par exemple être étayé par une offre de formation / action avec recours à des compétences externalisées (Exemple de thème : "Piloter et faire vivre une CTG").

